

## FOYER RURAL D'ALLAN

### PROCÈS-VERBAL de DÉLIBÉRATION du CONSEIL D'ADMINISTRATION du samedi 19 novembre 2022

#### PRÉSENTS (20)

S. AMIEL – S. BEGOT - M. BLANC – C. CARRESI – F. COURTESOLLE – D. CUELLE – N. CUELLE  
M. DELORME – J. DEMARNE - JP. ERB – A. GAGNON – JL. GAUDIN – L. GAUTHIER  
O. JACQUIN-DERLY - D. PENE - B. ROLLET – M.T. SEIGLE – A. SYLVESTRE - J. TREDAN  
+ A. CARRESI

#### ABSENTS OU EXCUSÉS (3)

N. AUGER – B. MAZERON – N. THIERS

Un seul sujet à l'ordre du jour : l'élection du nouveau bureau du Foyer Rural.

Marie-Thérèse SEIGLE, doyenne de ce Conseil, déclare la séance ouverte.

#### ♦ Élection du (de la) président(e) :

Didier CUELLE est l'actuel président du foyer rural et annonce ne pas souhaiter renouveler son mandat.  
La question est posée de savoir qui se porte candidat(e) à ce poste.  
Personne d'autre ne se propose pour le remplacer.

Par conséquent, le poste de président(e) du foyer rural reste vacant.

#### ♦ Élection du (de la) secrétaire :

Brigitte ROLLET est l'actuelle secrétaire du foyer rural et annonce ne pas souhaiter renouveler son mandat.

La question est posée de savoir qui se porte candidat(e) à ce poste.  
Personne d'autre ne se propose pour la remplacer.

Par conséquent, le poste de secrétaire du foyer rural reste vacant.

#### ♦ Élection du (de la) trésorier (ère) :

Dominique PENÉ est l'actuelle trésorière du foyer rural et annonce ne pas souhaiter renouveler son mandat.

La question est posée de savoir qui se porte candidat(e) à ce poste.  
Mr Alain CARRESI se porte candidat à ce poste.

Question : qui est contre cette candidature ?

Réponse : aucun des membres présents n'est contre.

Question : qui s'abstient dans ce vote ?

Réponse : aucun des membres présents ne s'abstient.

Alain CARRESI est élu, à l'unanimité, trésorier du foyer rural.

◆ Élection du (de la) vice-président(e) délégué(e) :

Michel BLANC est l'actuel vice-président délégué.

La question est posée de savoir qui se porte candidat(e) à ce poste.

Personne d'autre ne se propose pour le remplacer.

Question : qui est contre cette candidature ?

Réponse : aucun des membres présents n'est contre.

Question : qui s'abstient dans ce vote ?

Réponse : aucun des membres présents ne s'abstient.

Michel BLANC est réélu, à l'unanimité, vice-président délégué du foyer rural.

◆ Élection du (de la) vice-présidente(e) chargé(e) de la gérance :

Jean-Louis GAUDIN est l'actuel vice-président chargé de la gérance et annonce ne pas souhaiter renouveler son mandat.

La question est posée de savoir qui se porte candidat(e) à ce poste.

Personne d'autre ne se propose pour le remplacer.

Question : qui est contre cette candidature ?

Réponse : aucun des membres présents n'est contre.

Question : qui s'abstient dans ce vote ?

Réponse : aucun des membres présents ne s'abstient.

Par conséquent, le poste de vice-président chargé de la gérance du foyer rural reste vacant.

◆ Élection du (de la) vice-président(e) chargé(e) des loisirs :

Suzanne AMIEL est l'actuelle vice-présidente chargée des loisirs.

La question est posée de savoir qui se porte candidat(e) à ce poste.

Personne d'autre ne se propose pour la remplacer.

Question : qui est contre cette candidature ?

Réponse : aucun des membres présents n'est contre

Question : qui s'abstient dans ce vote ?

Réponse : aucun des membres présents ne s'abstient

Suzanne AMIEL est réélue, à l'unanimité, vice-présidente chargée des loisirs du foyer rural.

◆ Élection du (de la) vice-président(e) chargé(e) des mises à disposition :

Mylène DELORME est l'actuelle vice-présidente chargée des mises à disposition.

La question est posée de savoir qui se porte candidat(e) à ce poste.

Personne d'autre ne se propose pour la remplacer.

Question : qui est contre cette candidature ?

Réponse : aucun des membres présents n'est contre

Question : qui s'abstient dans ce vote ?

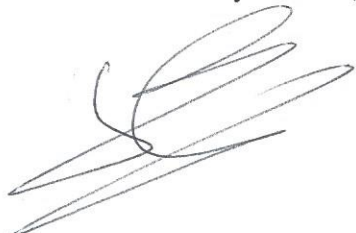
Réponse : aucun des membres présents ne s'abstient

Mylène DELORME est réélue, à l'unanimité, vice-présidente chargée des mises à disposition du foyer rural.

Étant donnée la situation (les deux postes de président et secrétaire non pourvus), nous avons trois mois pour trouver une solution afin que l'association puisse perdurer.  
L'ensemble des membres du conseil d'administration demande que la convention entre le foyer rural et la mairie d'Allan soit réétudiée.

L'élection du nouveau bureau est close, nous remercions les membres du conseil d'administration présents.

Michel BLANC,  
Vice-Président du Foyer Rural,



Alain CARRESI,  
Trésorier du Foyer Rural,

